

DÉLIBÉRATIONS

DELIBERATION (2020) DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 063-216303065-20200305-DEL2020_6LIGNE-DE

OBJET : Autorisation de conclure une ligne de crédit court terme

L'an deux mille vingt, le cinq mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Hélène FEDERSPIEL, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

Date de convocation : 25 février 2020

Présents : MM. MMES : Hélène FEDERSPIEL, Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Alain AZARD, Sylvie ARDOUREL, Pierre DUPECHER, Patrick JULLIEN, Pascal MAUGUE, Yves MERLE, Jean-Jacques GALLART, Angéline CUESTA, Marielle GREGORIS-GOUTTARD.

Représentée : Gisèle TESTARD (pouvoir à Marielle GREGORIS-GOUTTARD)

Absents : Christophe GOURDY, Jonathan AMBLARD

Secrétaire de séance : Sylvie ARDOUREL

Madame le Maire propose de conclure une ligne de crédit court terme dans l'attente de la réception :

* du Fonds de Compensation de la TVA et des subventions relatifs aux travaux de sécurisation de la falaise ;

* du Fonds de Compensation de la TVA concernant les travaux du mur des soeurs ;

Elle donne lecture de la proposition faite par le Crédit Agricole Centre France :

- Montant du prêt : 100 000 euros

- Annuité : constante

- Taux : 0.40 %

- Durée : 12 mois

- Frais : 100 euros

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des votants :

- de conclure avec le Crédit Agricole une ligne de crédit à court terme d'un montant de 100 000.00 euros,

- d'accepter que cette ligne soit conclue pour une durée de 1 an, aux conditions ci-dessus,

- et autorise Madame le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer les documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 6 mars 2020

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche Noire,

Le 6 mars 2020

Le Maire, Hélène FEDERSPIEL